

FICHE DE POSTE 	REF. DU POSTE : APP-2020-STM-IGP-1	DATE CREATION :	QUOTITE : 100 %
	INTITULE DE POSTE : Apprenti.e chargé.e d'opérations INTITULE DE FONCTION : Apprenti.e		
Métropole (1) Service commun (2) (barrer)	FILIERE : Technique		
AFFECTATION : Service conduite d'opérations (COP) DIRECTION GENERALE ADJOINTE : Services Techniques Métropolitains DIRECTION : INVESTISSEMENTS ET GESTION PATRIMONIALE DES ESPACES PUBLICS ET NATURELS			
Date de mise à jour : 20/04/2020		Rédacteur.rice : Rachel CHARPENAY / Eric CAPUTO	
<p>1- <u>LE SERVICE D'AFFECTATION</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Mission principale du service (<i>en 1 ligne</i>): Le service COP est en charge de la mise en oeuvre opérationnelle des opérations d'investissement sur le domaine public pour le compte de la Métropole et du SMMAG - Composition du service (<i>dont effectif</i>) : Le service COP est composé actuellement de 27 chargés d'opérations, 2 assistantes et d'un chef de service, soit 30 agents au total. Il est organisé en 4 unités territoriales et thématiques - Nom / fonction du supérieur hiérarchique direct : Eric Caputo/ Responsable de l'unité Nord-Ouest / Grand-Sud <p>2- <u>FINALITES DU POSTE</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Conduire la mise en oeuvre opérationnelle et les missions de maîtrise d'ouvrage des différents projets d'investissement sur l'espace public métropolitain, transféré des communes et du Département : aménagement de voirie et d'espace public, gros entretien et réparation des voiries, aménagement lié à la politique de déplacement, aménagement bus spécifique pour le compte du SMMAG, accompagnement de l'urbanisme diffus ... • Piloter et coordonner l'exécution des chantiers, notamment en l'absence de maîtrise d'oeuvre • Garantir le respect des programmes, des objectifs politiques de la collectivité et la qualité des prestations. • Garantir la bonne réalisation des opérations dans le respect des coûts et des délais. • Apporter expertise technique et conseil aux autres directions sur les missions de maîtrise d'ouvrage opérationnelle • Contribuer à la construction d'un réseau de compétences et d'une culture commune du service. <p>3- <u>ACTIVITES ET TACHES, INTITULE ET DESCRIPTION</u></p> <p>Activité 1 : Assurer la conduite des opérations d'investissement sur l'espace public</p> <ul style="list-style-type: none"> - Piloter, coordonner et contrôler la réalisation des projets en assurant la maîtrise d'ouvrage opérationnelle - Mettre au point le programme fonctionnel et technique des projets en liaison avec les services utilisateurs et/ ou avec les responsables des programmes - Coordonner les relations des différents acteurs des projets (mandataires, maîtres d'oeuvre, entreprises, concessionnaires, exploitants, usagers de l'espace public, communes, et autres maîtres d'ouvrage) par le biais d'animation de réunions de revue de projets, de pilotage et de concertation - Si nécessaire, assurer des missions simples de maîtrise d'oeuvre - Proposer en liaison avec la direction de l'administration et de la commande publique les choix de mode de réalisation des projets, selon le code des marchés publics, et établir les parties techniques des dossiers de consultations (AMO, concepteur, maître d'oeuvre, contrôleur technique, coordinateur SPS, entreprises) 			

- Proposer et préparer en collaboration avec la direction de l'administration les conventions de co-maîtrise d'ouvrage et de fonds de concours propres à chaque opération
- Représenter la collectivité en garantissant le contrôle des intérêts du maître d'ouvrage lors de la réalisation des travaux, la qualité des prestations, la mise en service et la garantie du parfait achèvement des ouvrages
- Fournir les éléments nécessaires à la communication des projets en externe et en interne

Activité 2 : Assurer le suivi technique et financier des opérations afin de garantir le respect des coûts et des délais

- Elaborer et tenir à jour les outils de suivi de réalisation des projets
- Exploiter les tableaux de bord de pilotage de projets
- Rédiger et frapper ses notes, courrier, rapport etc .

Activité 3 : Apporter expertise technique et conseil aux autres services sur les missions de maîtrise d'ouvrage opérationnelle

- Participer, en tant que de besoin, à l'analyse de la demande, à la définition des besoins, aux études de faisabilité, à l'évaluation financière préalable et au montage d'opérations lors du processus décisionnel en vue de la mise au point du programme
- Suivre l'évolution de la réglementation dans les domaines de l'aménagement de la voirie et des espaces publics, des mobilités, des transports en commun et du développement durable dans ces domaines d'activités afin de contribuer au développement d'un centre d'expertise technique et réglementaire

4- COMPETENCES ET TECHNICITES EXIGÉES PAR LE POSTE

Compétences	Niveaux de maîtrise				Compétences transversales à développer (6mois)	
	1	2	3	4	oui	non
CONNAISSANCES						
Connaissance du fonctionnement d'une collectivité territoriale, de la loi MOP		X				
Connaissance des techniques routières et d'aménagement des espaces publics			X			
Connaissance du code des marchés publics		X				
SAVOIR FAIRE						
Maîtrise des techniques de gestion de projets			X			
Maîtrise des techniques en infrastructure et VRD			X			
Maîtrise du montage et suivi d'opérations			X			
Maîtrise de l'outil informatique (Pack Office)			X			
Qualités rédactionnelles et administratives		X				
Aptitude à traiter des marchés publics (de la passation à l'exécution)			X			
SAVOIR ETRE						
Capacité à travailler en équipe			X			
Capacité à suivre l'évolution des techniques et des procédures		X				

Aptitude à la négociation et concertation, qualités relationnelles			X			
Capacité à s'adapter et à anticiper			X			
Esprit de synthèse et d'analyse			X			
Sens de l'organisation et rigueur			X			
Disponibilité et autonomie		X				

Légende : 1 : Elémentaire 2 : Pratique 3 : Maitrise 4 : expertise

5- RELATIONS FONCTIONNELLES

Internes :

- L'ensemble de la direction générale adjointe des Services Techniques Métropolitains et les autres directions thématiques et opérationnelles de la Métropole et du SM MAG dans les domaines de la voirie, de l'espace public, de l'aménagement et de la mobilité et des transports

Externes :

- Les communes, les maîtres d'oeuvres, les AMO, les prestataires de services, les entreprises, les services de l'Etat et du Département de l'Isère, l'exploitant du réseau de TC.

6- CONDITIONS D'EXERCICE / MOYENS MATERIELS ET FINANCIERS

Lieu de travail : 4 rue de l'Obiou – 38700 LA TRONCHE

Temps et horaires de travail : 35 heures / semaine

Rémunération : % du SMIC selon réglementation

Equipements : EPI + ordinateur

Logiciels métier : 1/ 2/ 3/

7- PROFIL REQUIS

Statut : Apprenti.e

Diplôme préparé :

- DUT Génie Civil et Construction Durable
- BTS Travaux Publics
- Licence Pro Génie Civil et Construction
- ou autre diplôme équivalent

Formation et qualifications nécessaires : Baccalauréat + permis B

Expérience souhaitée : Un intérêt fort pour la thématique routière et l'aménagement des espaces publics serait un plus

Identité de l'apprenti.e	Signature
<i>Nom / Prénom</i>	
Responsable hiérarchique	Maître.sse d'apprentissage
<i>Nom / Prénom</i> <i>Signature</i>	<i>Nom / Prénom</i> <i>Signature</i>

Validation de la DGA	
<i>Nom / Prénom</i>	Signature
Validation de la DRH	
<i>Nom / Prénom</i>	Signature